

## LE POINT DU MOIS

À l'occasion de la rentrée, *La Lettre de la sécurité routière* sort son premier numéro. Elle vous donnera chaque mois les chiffres clés et vous informera sur les actions menées au quotidien. Elle sera disponible sur le site [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr).

En matière de sécurité routière, l'année 2013 montre que les efforts ne sont pas vains : les chiffres n'ont jamais été aussi favorables, comme le montre le tableau ci-dessous. Le nombre de tués sur les routes du département est de 27 au 1<sup>er</sup> septembre contre 47 en 2012, soit une baisse de 45 %, qui vient enfin s'ajouter à la baisse constamment observée depuis 2009 en matière de blessés et d'accidents (477 blessés dans 354 accidents pour les huit premiers mois de 2013, soit - 25 % sur un an et - 40 % sur deux ans).

Ce premier numéro vous présente l'organisation de la politique départementale en matière de sécurité routière, qui combine l'action des forces de l'ordre, des services de l'État et de la Justice. Cet été, la sécurité routière était présente aux *Francofolies* de La Rochelle (ci-contre), avec une communication sur la campagne « Sam : celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas », mais aussi au festival *Fashion Night Couture* de Saint-Martin-de-Ré où les 800 participants ont été sensibilisés au problème de la circulation à vélo sur l'île de Ré, problème jugé majeur par les élus et les forces de l'ordre lors du forum de sécurité routière organisé à Saint-Martin le 16 février 2012.

En cette rentrée, je demande à chacun de poursuivre l'effort engagé pour que 2013 soit une année de référence. La sécurité routière est l'affaire de tous. Bonne lecture.

**Bruno Cruchant**, directeur de cabinet de la préfète, chef de projet sécurité routière

Période	Accidents	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés non hospitalisés	Total blessés
<b>Août 2013</b>	<b>61</b>	<b>5</b>	<b>30</b>	<b>56</b>	<b>86</b>
Août 2012	82	7	42	57	99
Août 2011	96	10	43	82	125
<b>Janvier à août 2013</b>	<b>354</b>	<b>27</b>	<b>165</b>	<b>312</b>	<b>477</b>
Janvier à août 2012	508	47	220	408	628
Janvier à août 2011	587	38	248	493	741



Des Segway « Sam » ont approché le public des Francos au plus près



La sécurité des cyclistes a été abordée lors du Fashion Night Couture à Saint-Martin-de-Ré, le 16 août

# La Gouvernance en termes de sécurité routière : qui fait quoi ?

La politique de sécurité routière a 40 ans cette année. Elle a permis de faire baisser le nombre de tués de 20 000 en 1973 à 3 600 en 2012.

Elle repose sur des campagnes de communication relayées au niveau local par chaque préfet qui dispose d'une organisation type mise en place pour mettre en œuvre la politique de lutte contre l'insécurité routière.

Chaque préfet charge son directeur de cabinet d'une mission de chef de projet pour la sécurité routière. Il nomme à ses côtés un coordinateur départemental de la sécurité routière chargé de coordonner, sous l'autorité du chef de projet, la politique départementale de sécurité routière, de conduire les actions de prévention au travers d'une coordination sécurité routière et d'assurer l'interface avec les administrations et services de l'État, notamment les forces de l'ordre mais aussi la *direction départementale des territoires et de la mer* qui a en charge l'*observatoire départemental de la sécurité routière* et la gestion des politiques en matière d'aménagements des routes ou d'installation de radars. Des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), bénévoles, se déplacent pour animer des opérations de prévention.

Toutes ces actions sont coordonnées au sein du *comité départemental de la sécurité routière* qui réunit tous les acteurs : autorités judiciaires, services de l'état (gendarmerie, police, DDTM, inspection académique, etc.) et fixe les orientations départementales : installation de nouveaux radars, dispositif de contrôles routiers, *plan départemental d'actions de sécurité routière* (PDASR) qui a pour objet de financer des actions de prévention, politique de communication. Un point d'étape est fait tous les deux mois.

## AGENDA

- Le 25 septembre, 50 jeunes participant à La Journée défense et citoyenneté recevront une formation sécurité routière au centre Richelieu de la Croix-Rouge française.
- Le 10 octobre, forum sécurité routière de l'arrondissement de La Rochelle, à la médiathèque Michel Crépeau.
- Les 16, 17 et 18 octobre, lors des Rencontres de la sécurité intérieure, de nombreuses actions de prévention seront menées en divers points du département. Les CRS motocyclistes monteront un contrôle pédagogique et plusieurs opérations de sensibilisation aux dangers des conduites addictives seront tenues dans des établissements scolaires.

## ZOOM SUR...

### LES RADARS

23 radars vitesse sont implantés dans le département. L'un d'entre eux, sur le pont d'Oléron, est un radar « vitesse moyenne » qui vérifie le respect de la limitation à 90 km/h sur toute la longueur du pont. Trois radars (RN 11 à Sainte-Soulle, RN 137 à Aytré, RN 10 à Chevanceaux) sont dits « discriminants », car faisant la différence entre poids-lourds et voitures. L'implantation d'un nouveau radar tronçon sur le pont de l'île de Ré est prévue dans les prochains mois. L'efficacité de ces équipements est prouvée par une baisse des accidents à leurs abords. Sur le premier semestre 2013, le nombre d'infractions qu'ils ont relevé a baissé de 48 % par rapport à 2012, signe d'un changement des comportements. Le produit des amendes infligées est réinjecté au niveau national vers les dépenses de sécurité routière.



Un radar « vitesse moyenne » sur le pont d'Oléron

La Lettre de la sécurité routière en Charente-Maritime • n° 1 • Septembre 2013

Éditeur : préfecture de la Charente-Maritime

Directrice de publication : Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime

Rédaction, chiffres : préfecture et direction départementale des territoires et de la mer

Conception-réalisation : direction départementale des territoires et de la mer

Photos : préfecture de la Charente-Maritime — ISSN en cours

SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES

LONGS BEZONZVRES?  
SÉCURITÉ ROUTIÈRE